

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt et un, le trente juin, à vingt heures dix minutes le conseil municipal légalement convoqué, s'est assemblé en mairie de Fleury-Mérogis, sous la présidence de Olivier Corzani, Maire

Date de convocation : 22/06/2021

Date d'affichage : 22/06/2021

En exercice : 30

Présents : 22

Votants : 30

Présents : Olivier Corzani, Ruddy Sitcharn, Alice Fuentes, Danielle Moisan, Nourredine Medouni, Isabelle Durand, Ghyslaine Laruelle, Maria Bernardo, Annie Marçais, Christian Darras, Martine Goessens, Jeannette Otto, Didier Gaba, Laurent Doiselet, Aline Thiol, Marie-Gisèle Belzine Tiphaine Valdeyron, Sami Toumi, Hichame Oubba, Mélanie Barbou, Sophia Mejri, Albert Lavenette

Ont donné pouvoir : Roger Perret pouvoir à Alice Fuentes, Espérance Niari pouvoir à Danielle Moisan, Yves Guettari pouvoir à Nourredine Medouni, Ruddy Gastrin pouvoir à Martine Goessens, Mahamadou Sacko pouvoir à Hichame Oubba, Saty Tall pouvoir à Isabelle Durand, Julien Corzani pouvoir à Olivier Corzani, Madiouma Tandia pouvoir à Sophia Mejri

Secrétaire de séance : Ghyslaine Laruelle

Les décisions du Maire

46/2021 Marché à procédure adaptée pour une mission de contrôle technique de la construction (Lot 2 : CTC) pour la construction d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs et d'une cuisine centrale

47/2021 Convention avec l'association v3m pour la réalisation d'une fresque sur un transformateur ENEDIS à partir du 20 mai pour un montant de 2500 €

48/2021 Signature d'une convention journée pédagogique avec- 360° DEGRÉS SÉCURITÉ – pour 48 agents de la MPE de la collectivité le 17 novembre pour un montant de 1800 € TTC

49/2021 Signature d'une convention FCO avec- EFPR – pour un agent pour un montant de 732 € TTC

50/2021 Convention de formation professionnelle avec 360 degrés sécurité pour l'organisation d'une formation maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail pour un montant de 930 € TTC pour deux groupes

51/2021 marché à procédure adaptée pour une mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé lot 1 CSPC pour la construction d'un groupe scolaire, d'une cuisine centrale et d'un centre de loisirs

52/2021 Contrat avec SVP service public

53/2021 Convention avec Monsieur LEROY Mickaël, artiste peintre pour la réalisation d'ateliers artistiques et d'interventions pédagogique dans le cadre de ma ville quartier du monde au sein du quartier des Aunettes pour un montant de 4135 euros TTC

54/2021 Convention avec l'organisme CEMEA Picardie dans le cadre de la formation Bafd pour un agent de la collectivité pour un montant de 702.00 €

55/2021 Signature d'un contrat avec le Carrousel des p'tits anges pour un montant de 9990 €

56/2021 Convention avec l'association Reflet d'Outre-mer pour la réalisation des repas de l'équipe technique et artistique le samedi 3 juillet 2021 pour un montant de 175 €

57/2021 Convention avec la société Séréna Forsain pour la réalisation d'interventions artistiques le dimanche 4 Juillet 2021, dans le cadre de la semaine du CVL et du développement des Jeunes talents floriacumois pour un montant de 100 €

Le compte rendu du 25 mai 2021 est approuvé à l'unanimité

1 - Approbation du compte de gestion du receveur budget principal 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2 - Approbation du compte administratif

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Après avoir fait voter et donner la présidence à Monsieur Ruddy Sitcharn, le Maire s'est retiré au moment du vote, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, les décisions modificatives et les autorisations spéciales de l'exercice considéré;

1°) **Donne** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme suit :

	fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Comptes Consolidés						
Résultats reportés 2019		1 189 601,22 €		2 776 619,52 €		
Opérations de l'exercice 2020	15 600 840,25 €	17 255 522,28 €	1 860 634,30 €	2 219 178,52 €		
Totaux	15 600 840,25 €	18 445 123,50 €	1 860 634,30 €	4 995 798,04 €	17 461 474,55 €	23 440 921,54 €
Résultat de clôture 2020		2 844 283,25 €		3 135 163,74 €		5 979 446,99 €
Restes à réaliser 2020			313 840,21 €	205 859,19 €		
Totaux des Restes à réaliser			107 981,02 €			
Résultats définitifs		2 844 283,25 €		3 027 182,72 €		5 871 465,97 €

2°) **Constate**, pour la comptabilité du budget principal, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser;

4°) **Arrête** les résultats définitifs et consolidés tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations :

3 - Présentation du rapport sur l'utilisation des dotations DSU et FSRIF sur l'exercice 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les deux tableaux relatifs à l'utilisation des deux dotations susmentionnées. (consultable au secrétariat général)

4 - Subvention aux associations

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Verse les subventions suivantes:

Catégories	Désignation associations	Propositions attributions 2021	
		Fonctionnement	Projet spécifique
Associations sociales et solidaires	CNL des Chaqueux		300 €
	La Graine Fleury	1 500 €	0 €
Associations mémorielles	ARAC	400 €	1 700 €
	FNDIRP	300 €	
<u>TOTAL</u>		2 200 €	2 000 €
<u>TOTAL GENERAL</u>		4 200 €	

5 - Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour la construction du 2ème groupe scolaire aux Jonc Marins

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Déclare d'intérêt général le projet de construction d'un 2^{ème} groupe scolaire dans le quartier des Joncs-Marins donnant lieu à la présente déclaration de projet.

Approuve le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme via la déclaration de projet telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

6 - Convention relative à la mise en place d'une matinée de prélèvements sanguins au cabinet des sources

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer les documents s'y afférent

Dit que les infirmiers factureront à la Ville une prestation hebdomadaire de 175 € par matinée de prélèvement.

Séance levée à 20 h 52